N°11

observations sur quelques obstacles qui s'opposent à la reduction des hernies

l'operation n'est pas indiquée dans toutes les hernies; cette proposition est evidemment demontrée par la raison et l'experience journaliere. Lorsqu'il y a etranglement, il faut, avant que d'en venir au moyen extreme, employer tous ceux qui sont capables de procurer le relachement de toutes les parties et la rentrée de celles qui sont sorties. Lorsqu'il n'y a aucun etranglement il faut suivant le meme principe reduire promptement les parties et les ~~maint~~ contenir avec un bandage qui s'oppose à leur issüe. —
il n'est pas toujours possible de satisfaire à ces preceptes generaux quelques bien etablis qu'ils soient, car il se rencontrent souvent des obstacles qui, meme sans etranglement, ne permettent pas la reduction des parties qui forment la hernie; ce qui nous obligent à nous contenter de faire simplement porter aux malades des bandages qui les soulagent du poids de leurs tumeurs. comme ~~on ne~~ peut etre trop instruit de ces differentes circonstances ~~tant~~ qui dans le cas d'operation peuvent devenir d'une tres grande consequence pour la vie des malades, je vais rapporter quelques observations à ce sujet pour joindre ~~pourque~~ si l'academie le juge à propos ~~dit deja avec~~ grand nombre de faits qu'elle à deja ~~d'observations~~ sur cette ~~obstacles~~ matiere.

pre observation.

un infirmier invalide de l'hopital militaire de metz, nommé la jeunesse, ~~et~~ agé de soixante cinq ou six ans, avoit depuis plus ~~tant l'academie à un~~ à deja ~~grand nombre d'observations sur differens obstacles~~ de dix une hernie complette du coté droit qui rentroit tres facilement et qu'il contenoit pendant le jour avec un brayer; il l'otoit la

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 14 d 17

nuit pour dormir plus tranquillement. cet homme fut attaqué d'une fievre qui le retint douze ou quinze jours au lit pendant lequel temps il ne mit point son bandage, et la hernie étoit dans les bourses sans aucun accident. il fit envain des tentatives pour la faire rentrer dans les prst jours de sa convalescence, m'ayant fait appeller pour luy mettre son brayer, je ne pus parvenir ~~à~~ faire la reduction malgré les situations les plus favorables. enfin ayant vû ~~un soldat qui~~ quelques jours auparavant un soldat qui étoit destiné à l'operation du bubonocelle, et dont la hernie rentra en se faisant soutenir dans la ruelle de son lit la tete en bas et les pieds en haut, j'essayai cette position qui me reussit à merveille pour la rentrée des parties; mais le malade qui ne souffroit point du tout auparavant se plaignit sur le champ de douleurs tres vives. j'examinay l'aine il n'y avoit aucun vestige de tumeur herniaire et la reduction etoit bien faitte. les cris du malade m'effrayoient, j'avois à peine 14 ans, ~~et~~ j'avois vû ~~reduire~~ ~~une faire~~ faire la reduction d'un grand nombre d'hernies, mais je n'avois jamais vû d'accidens y survenir, je me determinay cependant, plutot par instinct si j'ose le dire, que par reflexions, ~~dont je n'étois pas capable~~, à faire lever le malade et à le faire tousser pour procurer la sortie des parties dont la reduction causoit tout le desordre. le malade fut à peine levé que les douleurs cesserent par l'apparition de la tumeur. je la

fis remettre au lit, le bassin fort bas contre l'ordinaire et luy fis une saignée pour calmer les accidens qui avoient pû etre la suitte ~~du~~ ~~cet~~ tiraillement causé par l'etranglement interieur. Le malade se porta bien, ~~et~~ et ne pût porter dès ce jour qu'un simple suspensoir pour tout bandage. on se donna bien de garde de tenter la reduction, mais s'etant sorte naturellement cinq ou six fois pendant quatre ans qu'il vecut après, on ~~etoit~~ fut obligé de le saigner, ~~et~~ ~~lon~~ d'appliquer des cataplasmes emolliens sur l'anneau, et lorsque l'on croyoit les parties suffisamment relachées, il se levoit, et la sortie des parties le delivroit des accidens.

cet homme mourut en 1741; je ne negligeay point l'ouverture de cette tumeur, j'etois bienaise de me dedommager de la crainte qu'elle m'avoit occasionné quatre ans auparavant. après avoir ouvert la peau et le sac herniaire dans toute son etendüe, je remarquay une anse d'intestin ileon de la longueur de six travers de doigts, avec la portion du mesentere adherante anterieurement et posterieurement au sac herniaire par une bride de chaque coté, qui etrangloit l'intestin dans le ventre lorsqu'il y etoit replacé.

si dans un cas pareil on etoit obligé de faire l'operation, les obstacles seroient faciles à surmonter, car en faisant sortir l'intestin on verroit l'attache de ces brides dont la section leveroit tous les ~~d~~ inconveniens à la reduction.

il est d'autre cas où les adherences ne permettent aucunement la rentrée des parties, il n'est pas moins important de le sçavoir si cela est possible, comme on le verra par les reflexions qui suivront l'observation que je vais rapporter

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

2e. observation

au cadavre d'un homme agé d'environ 70 ans
j'ay fais ce matin (25e. 8bre 1746) l'ouverture d'une tumeur herniaire du coté droit qui depuis plusieurs années ne rentroit point : cette tumeur etoit considerable, elle contenoit huit pouces de l'extremité de l'intestin ileon, tout le coecum et environ un demi pied du commencement du colon. l'anneau etoit extremement dilaté, et les parties etoient adherentes au sac herniaire par cinq ou six brides formées par des appendices graisseuses du colon qui s'attachoient à differens points de la circonference interne du sac herniaire.

La maladie ~~devient~~ dans ces sortes de personnes devient un etat naturel; on ne peut que leur recommander d'etre tres attentives et circonspectes à observer un regime humectant et adoucissant, car quoy que l'anneau soit ordinairement tres dilaté ~~lorsque~~ surtout lorsque ces hernies adherentes sont un peu vieilles, et qu'elles ne paroissent pas sujettes à etre etranglées elles n'en sont pas cependant moins susceptibles d'accidens et de simptomes semblables à ceux qu'occasionnent l'etranglement, par l'engorgement du canal qui peut etre la suitte de l'induration des matieres ou de quelques corps etrangers avalés &c. et dans le cas ~~d'operation~~ de ces accidens; si l'on à ~~la moindre~~ connoissance que la hernie soit adherente, il faut je pense faire l'operation promptement, le delay ne pouvant servir qu'à multiplier les obstacles par ~~les~~ l'inflammation et les nouvelles adherences qui pourroient survenir. la celerité que ces cas exigent ~~forment~~ est encore, ~~ce qui est~~ une restriction du precepte gñal.

Lu le mardy 25e. octobre 1746
pour la pre. fois.

La seconde Lecture le lundy 31 8bre. 1746

Manuscrit de A. Louis

relatant une observation se rapportant au
temps où il était chirurgien élève à l'hôpital
Mre de Metz dont son père était chirurgien-major

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE